

Édito du Président

Comme je l'évoquais brièvement dans notre précédente publication, la collaboration de la MSA et la RATP se concrétise et les travaux avancent.

Le 15 février dernier, le directeur de la caisse centrale de MSA Michel Brault et la directrice de la caisse coordination aux assurances sociales de la RATP, Isabelle Goasdoué, ont signé leur convention de mutualisation de gestion.

Déjà engagée dans un partenariat informatique avec la RATP, la MSA se voit confier, dès le 1^{er} janvier 2019, la gestion des prestations santé en nature pour tous les bénéficiaires du régime spécial d'assurance maladie RATP : traitement des feuilles de soins électroniques et papier, des réclamations, gestion des droits et cartes, renseignements et accueil téléphonique, mail et physique.

La MSA Haute-Normandie prendra en charge la relation adhérents téléphonique et mail. La MSA Île de France assurera le pilotage du partenariat, l'accueil physique et une part des prestations santé. La Caisse MSA Marne-Ardenne-Meuse participera également au service des prestations.

Cette collaboration prouve une fois de plus que le système mutualiste a toujours su s'adapter à son environnement et que la compétence de la MSA est encore une fois reconnue par ses partenaires et l'inter-régime.

Je souhaitais également aborder un sujet ambitieux, développé au niveau national par la commission de l'action mutualiste et qui vise à mettre en place un projet stratégique MSA 2025 sur le thème « Renforcer la différence MSA par l'adaptation du rôle des élus ». Les travaux ont débuté en février et ils vont s'imbriquer dans la préparation des prochaines élections MSA (2020), notamment avec la prise en compte des impacts de la réforme territoriale, la taille des communautés de communes et la réduction du nombre de délégués. Le comité de pilotage est présidé par Thierry Manten, 1^{er} vice-président de la CCMSA et nous aurons sans aucun doute un point d'étape des travaux lors de notre prochaine assemblée générale le 5 juin prochain à La Vaupalière par la voix du président national Pascal Cormery.

Enfin, le 13 février dernier, dans le cadre d'une mission exploratoire en amont de la réforme des retraites, monsieur Jean-Paul Delevoye, haut commissaire à la réforme des retraites, a souhaité visiter la MSA Haute-Normandie. Accompagné de M. Christian Bourguelle, chargé de mission, ils ont passé une matinée bien remplie à Bois-Guillaume (76). Après avoir été accueillis par Chantal Pineau, directrice générale, Thierry Lantrain, 1^{er} vice président et moi-même, ils ont échangé quelques mots avec les adhérents à l'accueil puis ils ont assisté à plusieurs rendez-vous de demande de retraite.

Une réunion avec les collaborateurs des services retraite, relation adhérent et action sanitaire et sociale leur a permis de s'informer sur les problématiques que ceux-ci rencontrent et sur les attentes des adhérents. M. Delevoye a ensuite engagé un échange informel avec les participants sur la retraite des non salariés, sur le bien vieillir et la dépendance. Le haut commissaire a souligné les particularités du régime agricole, son guichet unique et sa présence active sur les territoires précisant alors, que seul le régime agricole assure cette fonction indispensable pour les populations rurales et isolées.

Pour finir, je vous invite à noter sur vos agendas la date du mardi 5 juin 2018 pour notre assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Clos de la Vaupalière (La Vaupalière 76) Cette assemblée générale nous permettra d'accueillir, d'une part notre président national Pascal Cormery et d'autre part une troupe théâtrale qui produira un spectacle spécialement écrit pour la MSA.



Grégoire PETIT,
Président MSA Haute-Normandie

Actualités

❖ AGRI'ÉCOUTE, un service d'écoute 24H/24 et 7J/7 dédié au monde agricole et rural.

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19*

Mal-être, solitude, idées suicidaires... Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse ? Avant qu'il ne soit trop tard, Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés..

Mettre des mots sur un mal-être

Le mal-être en milieu agricole est une réalité préoccupante. Pour y faire face, la MSA se mobilise pour accompagner les exploitants et salariés agricoles, ainsi que leur famille, en cas de situation de souffrance.

Une situation de mal-être ou de détresse peut être liée à des difficultés professionnelles ou personnelles, un isolement, des problèmes sociaux, familiaux, de santé ou au stress. Face à ces risques, le dispositif Agri'écoute, joignable au 09 69 39 29 19*, permet d'échanger anonymement et à tout moment, week-end et nuit compris, avec un professionnel.

Il propose, grâce à une écoute active, de mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être, et prendre du recul par rapport à une situation difficile. Il aide à mettre des mots sur ses émotions et orienter vers des solutions. L'utilisation d'un simple pseudonyme peut permettre un suivi personnalisé dans le temps, tout en gardant son anonymat.

Tous concernés

Chacun d'entre nous peut agir pour prévenir le suicide. Pour cela, il est important de détecter les premiers signes de détresse. Les évocations plus ou moins directes à l'acte suicidaire et les propos dévalorisants doivent être pris en considération. Le suicide est souvent évoqué comme une solution pour ne plus souffrir.

Un tel processus n'est pas inéluctable. Face à une situation difficile, Il est possible d'orienter les personnes en souffrance vers les dispositifs de la MSA, en premier lieu le service Agri'écoute, afin de les aider à récrire l'histoire.

**prix d'un appel local (gratuit depuis une « box »*

❖ Du nouveau pour MSA Services

L'association MSA Services Haute-Normandie référencée en tant qu'organisme de formation depuis 2016 propose aux exploitants agricoles et aux salariés de tous régimes des formations dans les domaines suivants :

- Bureautique,
- Accueil,
- Organisation et gestion du temps,
- Prise de parole en public,
- Habilitation électrique,

Depuis le 1^{er} mars, l'association propose également des formations «Sauveteur Secouriste du Travail» en formation initiale et « Mise à jour des connaissances ». Une première session pour des exploitants forestiers est prévue les 31 mai et 1^{er} juin 2018 à Neufchâtel en Bray. Il reste quelques places de disponibles. Pour plus de renseignements, merci de contacter MSA Services au 02 32 23 42 88.

❖ Tout pour bien démarrer le nouveau Tesa

L'adhésion au nouveau Tesa est possible depuis début janvier 2018.

À compter du 1^{er} avril, grâce au nouveau Tesa, les employeurs agricoles pourront, sous certaines conditions, déclarer leurs embauches et réaliser leurs bulletins de salaire. A ce jour, la MSA Haute-Normandie compte près de 300 demandes d'adhésion. Pour faciliter l'appropriation de ce



nouveau-tesa.msa.fr
Un site Internet fait pour les employeurs

nouveau service, la MSA propose à ses adhérents un accompagnement global, illustré par un site Internet didactique dédié et des sessions d'information organisées au plan local.

Une solution adaptée pour les TPE

Le nouveau Tesa s'adresse prioritairement aux petites entreprises agricoles non équipées d'un logiciel de paie ou qui n'ont pas recours à un tiers déclarant pour effectuer leurs déclarations sociales.

Un site Internet dédié

Afin d'aider au mieux les employeurs de main-d'œuvre dans leur prise en main de ce nouveau service, un site Internet dédié au démarrage et à l'utilisation du nouveau Tesa est accessible à l'adresse suivante : nouveau-tesa.msa.fr

Ce site propose des présentations du service en ligne ainsi qu'un descriptif de ses principales fonctionnalités. Des tutoriels vidéo qui expliquent pas à pas chaque grande étape du service, des questions-réponses classées par thèmes, des conseils pratiques et les dernières actualités sont là pour accompagner les utilisateurs.

❖ Poursuite de l'aide au répit

La MSA Haute-Normandie s'est engagée dans le déploiement de l'aide au remplacement des exploitants en situation d'épuisement, dès la fin de l'année 2016. La mobilisation de l'ensemble des acteurs (élus MSA, Fédérations de Remplacement de l'Eure et de Seine Maritime, agents de la MSA) a contribué à la réussite du dispositif. Pour une première année d'exercice, 50 exploitants et leurs familles ont pu bénéficier d'une solution de répit.

L'analyse des dossiers met en lumière des situations complexes où les difficultés de l'exploitation se mêlent à des contraintes familiales parfois fortes. Dans ces situations, « l'aide au répit » constitue une accroche permettant d'engager un accompagnement social et professionnel plus global. Fort de ce constat, et sur proposition du comité paritaire d'action sanitaire et sociale du 1^{er} décembre 2017, le conseil d'administration du 21 décembre 2017 a approuvé la poursuite du dispositif en 2018.

Sur le terrain

Concours hippique le 6 mai 2018

Le dimanche 6 mai 2018 se tient la 16^{ème} édition du concours hippique au CFPPA d'Yvetot, destiné aux professionnels.

Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Haute-Normandie sera présent afin de promouvoir les différentes offres de service :

1. intervention en entreprise, prévention primaire, aménagements, financements.
2. formations :

Sensibilisation au comportement du cheval (2 sessions prévues en octobre et en

novembre) à destination des employeurs, salariés et entrepreneurs.

Sensibilisation au risque de chute « Equi-Chute » 1 session prévue début 2019.

L'épreuve des professionnels (hauteur 1m35) portera le nom de la MSA Haute-Normandie. Celle-ci offrira un lot aux 8 premiers gagnants de l'épreuve : un séjour à Sweet-Home pour 2 personnes en pension complète, un filet cheval cuir, un tapis de selle, des bons d'achat

La MSA Haute-Normandie présentera différents équipements de protection individuelle et proposera de la documentation concernant l'activité hippique sur son stand.



vacances

Les vacances, il est temps d'y penser !!!

1. Les vacances pour les familles et les jeunes

Dans le cadre de sa politique d'Action sanitaire et Sociale, la MSA Haute-Normandie favorise l'accès aux vacances et aux loisirs des familles.

Pour cela, les élus MSA ont décidé d'accorder à compter du 1^{er} janvier 2018, des chèques-vacances.

Ces chèques peuvent être utilisés pour l'hébergement, les transports, les voyages, la culture et les loisirs dans les établissements habilités à recevoir les chèques-vacances de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances).

Pour plus de détails sur leurs modalités, rendez-vous sur www.ancv.com.

Plus pratique et accessible, ce nouveau dispositif remplace les bons-vacances et concerne plus de familles. Les chèques sont attribués automatiquement sur la base d'un quotient familial d'Action Sanitaire et Sociale.

Aucune démarche particulière n'est à effectuer. Votre MSA reste à votre disposition.

Pour toutes informations, contactez le 02 35 12 70 17.

2. Les vacances pour les seniors

Envie de partir en séjour ?

La MSA Haute-Normandie organise du 20 au 27 septembre 2018 un séjour à Sweet Home à Cabourg à destination des retraités du régime agricole.

Vous pourrez notamment participer à des soirées animées, faire des activités physiques mais aussi découvrir la ville et les richesses de son terroir.

Des informations complémentaires

peuvent vous être communiquées

au 02 35 12 70 75.



Agenda

Conférences :

« Bien chez soi »

- le 17 avril à 14 heures, Salle Polyvalente 2 Place de la Libération à Saint Nicolas D'aliermont
- le 15 mai à 14 heures, Mairie, Salle des Actes, Place de la Commune de Paris à Tourville La Riviere

« Accidents domestiques chez les seniors »

- le 17 mai à 14 heures, Salle des Fêtes – Route de Vascoeuil à Elbeuf sur Andelle

« Garder l'équilibre, c'est prévenir les chutes »

- le 14 juin à 14 heures, Salle des Fêtes, Route de Vascoeuil à Elbeuf sur Andelle

« Seniors au volant »

- Toute la journée du 27 avril, salle polyvalente (sous la mairie) à Lieurey

Assemblée Générale MSA Haute-Normandie

- Toute la journée du 05 juin, au Clos de la Vaupalière à La Vaupalière

Agenda

je vais ~~me~~
m'en tirer ~~une~~
~~balle~~ !
~~Adieu~~
Bises

Il n'est jamais trop tard
pour réécrire l'histoire.

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7

DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse. Avant qu'il ne soit trop tard, Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore